

A9-2 : Encourager les prises de parole dans les langues minoritaires

Proposition du Comité directeur, à l'intention de l'Assemblée des délégué·e·s du 14 novembre 2021, à Sissach (BL)

Les Assemblées des délégué·e·s de la JS Suisse sont le lieu où les décisions les plus importantes pour le parti sont prises. Il est donc important que tout le monde puisse participer de la même manière et que tous les arguments puissent avoir le même poids, quelle que soit la langue dans laquelle ils sont exprimés. Force est de constater que les arguments dans les langues minoritaires sont aujourd'hui moins entendus que ceux exprimés en allemand. La JS Suisse propose donc :

- L'instauration d'un « language watch » où serait enregistré la ou les langues dans lesquelles s'exprime l'intervenant·e. Les résultats seront présentés à l'Assemblée suivante et mis en comparaison avec le nombre de délégué·e·s des différentes régions linguistiques.
- Les membres qui souhaitent prendre la parole sont fortement encouragé·e·s à écrire le plus possible de détails sur leur feuille de demande de prise de parole afin d'en faciliter la compréhension.
- La JS Suisse s'engage à trouver une solution durable pour les traductions des prises de parole lorsque la traduction simultanée n'est pas possible, par exemple en organisant des volontaires pour soulager la Présidence d'Assemblée dans cette tâche.
- En fonction des résultats du « language watch », la JS Suisse peut prendre des mesures supplémentaires pour encourager les prises de parole dans les langues minoritaires et l'attention qui leur est portée.

Justification : Le Comité directeur partage le constat des dépositaires de la proposition A9-1 : bien que les membres romand·e·s de la JS Suisse représentent 16% de l'ensemble des membres du parti Suisse, et les membres tessinois·es 3%, le français et l'italien sont encore trop peu parlés lors des Assemblées de la JS Suisse. Nous souhaitons également encourager les prises de parole dans une autre langue que l'allemand, tout en soulignant que les discriminations linguistiques ne sont pas à mettre sur un pied d'égalité que les discriminations de genre car il n'existe pas de système d'oppression systématique des personnes latines au sein de la JS.

Les traductions complètes de toutes les prises de parole par des interprètes professionnel·le·s lors de toutes les Assemblées de la JS Suisse ne sont toutefois pas possibles : une traduction simultanée coûte environ 2600 francs par jour et la JS Suisse n'a pas les ressources financières disponibles pour proposer ce service cinq fois par année. C'est toutefois un investissement que nous garantissons pour les Assemblées de première importance, comme les Assemblées annuelles.

Une traduction mot par mot par la Présidence d'Assemblée n'est également pas réaliste car cela demande une expertise professionnelle que nous ne pouvons pas attendre des président·e·s d'Assemblée. Répéter toutes les prises de parole dans une autre langue demanderait également un temps considérable et doublerait dans les faits la durée des Assemblées. C'est pourquoi nous soutenons que les prises de parole doivent continuer à être résumées.

Recommandation du CD : accepter.